

le journal du SNADGI 43 n°14 2008/2

L'information syndicale à destination des agents des impôts de Hte-loire



2008 : EN MAI, FAIS CE QU'IL TE PLAIT...

Mobilité dans la Fonction Publique (RGPP),
Réforme des régimes des Retraites (41
ans...), **S**olidarités..... que faut-il en penser ?

Ce journal, votre journal, croit en votre capacité
d'analyse et de raison. Il va essayer de nourrir votre
réflexion par des exemples rationnels et objectifs !!!

A vous de jouer, prenez le temps de la lecture, votre
avenir et celui de vos enfants le valent bien.

D'abord une petite citation gravées dans vos
mémoires. Elle a normalement incité plus de 53%
de citoyens français à apporter leur suffrage au plus
grand d'entre nous...

**"Voyez tous ces politiciens qui donnent aux autres
des leçons qu'ils ne s'appliquent jamais à eux
mêmes, qui veulent imposer aux autres des
comportements, des règles, des sacrifices qu'ils ne
s'imposent jamais à eux-mêmes."**

Droit dans ses bottes, lui aussi, de plus excellent
politicien, l'auteur de ces bonnes paroles c'est bien
gardé de les mettre en application....

A la feu Direction Générale des Impôts nous avons la
chance de bien le connaître. Grand Ministre du Budget
en 1993, puis omniprésent Sinistre des Finances en
Avril 2004 il nous a démontré toutes ses capacités.
Pour mémoire rappelez-vous son discours, face aux
syndicats en 2004, sur le changement et la concertation,
un vrai bonheur. Depuis notre hiérarchie n'a de cesse
d'appliquer ce qui est devenu son livre de chevet en
matière de dialogue social.

**« J'exige, que tout soit mis en œuvre pour échanger,
dialoguer... que rien ne soit imposé, de multiplier les
initiatives de lisibilité des évolutions en les annonçant
et en les expliquant. Je souhaite aussi que les relations
s'humanisent pour qu'il y ait un dialogue social
vivant. Je prends l'engagement de consulter les
syndicats sur la définition et la mise en place des
indicateurs avant toute décision ». Avant de quitter son
Ministère il a aussi insisté, fin Octobre, sur la qualité
des relations de contact et de proximité entre
l'administration fiscale et la population, c'est à dire
toutes les françaises et tous les français. Pour lui
l'administration est une administration de
proximité au contact direct de nos compatriotes sur**

l'ensemble du territoire. Dans ce qui ressemble à un
réel contrat d'objectifs **il souhaite** que chacun soit à
l'écoute des agents. **Il affirme** qu'on ne dirige bien
qu'en dialoguant avec eux, en écoutant leurs attentes. **Il
dit** que le changement pour être acceptable doit être
expliqué et **mis en œuvre de manière juste.** Si l'on
veut **améliorer l'efficacité collective,** une **véritable
démocratie sociale doit être mise en œuvre,** c'est un
enjeu absolument capital. Les réorganisations doivent
être lisibles sans être plaquées ou imposées. Elles ne
doivent pas non plus détériorer les conditions de travail
des agents !! Evidemment **elles doivent** être
soigneusement préparées en les accompagnant
techniquement et socialement. **Il insiste auprès des
responsables de service pour multiplier les
initiatives de lisibilité des évolutions en les
annonçant et en les expliquant.**

Extraordinaire, non !!! et en plus c'est la strict vérité.
Alors que pensez des attaques actuelles contre la
Fonction Publique en général et le Ministère des
Finances en particulier.

T**OUS** les agents de ce Ministère peuvent avoir la
propension, aujourd'hui, de témoigner de la
forfaiture de ces propos. Ils doivent être en capacité, au
delà de partis pris quelconques, de jauger de la
situation dans laquelle nous nous trouvons.

N**ous sommes TOUS concernés,** il n'y a pas sur la
mobilité ou la retraite les **petits fonctionnaires «
d'en bas»** et les prétendus « grands fonctionnaires d'en
haut » qui seraient pour ces derniers représentés par
une certaine hiérarchie !!!

Dans les pages intérieures, vous trouverez un
argumentaire qui vous permettra, sans mal, de nourrir
votre réflexion. Il devrait, en ce joli mois de Mai, vous
incitez, tous, à prendre vos responsabilité pour
défendre vos intérêts, mais aussi l'intérêt général et
l'avenir de vos enfants... **pensez aux 15 et 22 Mai...**

L**a démocratie elle se mérite.** Et surtout elle se
défend. Ne laissez jamais les autres décider à
votre place. Il n'y a pas de logique perdant/perdant.

**luttons tous ensemble
et nous gagnerons...**



La retraite, c'est pour quand...

En 2003, notre 1^{er} Ministre a imposé une réforme du régime de retraite des fonctionnaires. Sous prétexte d'équité avec le privé, la durée de cotisation pour prétendre à une retraite complète est passée de 150 trimestres à 160. Dans la foulée une décote est appliquée à tous ceux qui n'ont pas la durée minimale requise. Cela touche surtout les femmes... Ces dernières pouvaient prétendre à une année de bonification par enfant, depuis le 1^{er} janvier 2004, elles n'ont plus droit qu'à 6 mois, alors que dans le même temps dans le privé la majoration est toujours de deux ans par enfants. Vous avez dit équité !!!

Le gouvernement avait décidé de revoir la copie en 2008. Toujours soucieux d'équité, il a, fin 2007, aligné les régimes spéciaux sur ceux de la fonction publique (**40 ans pour tous**). Le vent en poupe il annonçait, sans concertation l'allongement de la durée à **41 années pour 2012**, sachant que les **42 ans** sont prévus pour **2016**.

Alors que le patronat est secoué par de nombreux scandales, valises de l'UIMM, détournement d'argent de nombreux organismes qu'il gère (1% patronal, formation...) la sublime présidente du Medef, Mme Parisot, revendique que l'âge légal pour partir en retraite soit porté de 60 à 62 ans !!

Cette revendication aussi grotesque qu'indécente envers les salariés suscite de nombreuses réactions bien au delà des premiers concernés. Elle oublie simplement de préciser que ce sont les entreprises qui mettent 2 salariés sur 3 à la porte avant qu'ils n'aient l'âge de départ à la retraite.

Comme sur tous sujets il vaut mieux **TOUJOURS** écouter des spécialistes de la question. En l'occurrence Madame Danielle Karniewicz, présidente du conseil d'administration de la Caisse nationale d'assurance vieillesse (Cnav), affirme que **tant qu'on n'a pas les conditions requises pour garder les seniors dans l'emploi, passer de 60 à 62 ans est complètement délirant**. A l'heure actuelle, déjà, les salariés effectuent en moyenne 152 trimestres sur les 160 nécessaires pour atteindre 40 ans de cotisation. Elle précise aussi qu'en cas d'instauration d'une surcotisation, pour le non respect des quotas, il est probable que les employeurs préféreront la payer plutôt que de garder des seniors, dont le salaire est élevé. C'est ce qu'on observe avec la loi pour l'emploi des personnes handicapées. Selon elle, au-delà du problème des seniors, tant que le gouvernement ne réfléchit pas à comment élargir l'assiette du financement de la Sécurité sociale, les réformes successives n'empêcheront pas la diminution des garanties collectives et l'augmentation du recours aux prestations privées.

En 1999 Lionel Jospin avait créé le **Fonds de réserve des retraites (FRR) par la loi de financement de la sécurité sociale**. Ce fonds était abondé à hauteur de 30 milliards d'euros. Il aurait dû en comporter 300 en 2007 mais... aucun des gouvernements UMP successifs n'a effectué l'abondement prévu. Encore plus fort, la CDC a réussi à dévaloriser le fonds de 10% et à dilapider ainsi 3 milliards, suite à ... de mauvais placements !!

A signaler que le gouvernement actuel n'envisage nullement de l'abonder. Au contraire, il cherche le moyen de récupérer les 27 milliards en question pour combler les trous budgétaires actuels.

Cette réforme est aberrante sur le fonds, stupide sur la forme, et elle ne résout rien : la même problématique se reposera selon les mêmes termes dans cinq ans. Vous parlez d'imprévoyance?

Dans ce paysage il y a quelques curiosités croustillantes. Par exemple celle des députés et des élus en général. Vous savez ceux que nous élisons et qui, après nous votent les Lois... En pratique ça donne quoi.

Monsieur Debré a fait passer une loi qui donne une retraite confortable aux députés. Tous les députés l'ont votée, les hypocrites...!! **Ils touchent pour 5 ans de députation 1500 euros pour 10 ans 3000 pour 15 ans 4500** etc... Ces retraites ne sont, d'autre part, pas incompatibles avec les autres retraites: présidentielles, président

d'agglomération, maires... Nous comprenons pourquoi le cumul des mandats...

Alors **pour quand la Réforme des retraites des députés**. Parmi eux beaucoup nous disent qu'il faut travailler plus pour toucher moins, voir la **suppression des jours ARTT** sans aucune compensation, souvent imposée après chantage à l'emploi...

Il est à craindre que les premières victimes seront encore les femmes maintenues sur des emplois faiblement rémunérés, contraintes au temps partiel et victimes d'interruptions de carrière.

De plus priorité doit être accordée à l'emploi des jeunes et des seniors... 6 salariés sur 10 ne sont déjà plus en activité lorsqu'ils liquident leurs droits à la retraite, alors 41, 42 et pourquoi pas 50 ans, avec âge légal à 70 !!

Travailler
moins pour
vivre mieux



BREVES

Petits rappels pour certains qui peuvent avoir la mémoire courte. Evidemment le parti pris, sans parler de dogmatisme peuvent toujours être avancés, pourtant ce qui suit ne souffre aucune contestation.

Comparez ceci :

La réforme Balladur en 1993 (passage de 37.5 ans à 40 ans de cotisation pour les salariés du secteur privé).

La réforme Fillon en 2003 (extension du régime Balladur aux fonctionnaires, sauf les 25 annuités ! !).

La réforme de novembre 2007 (sur les régimes dits "spéciaux").

2008 : passage aux 41 ans de cotisation en 2012 (1 trimestre de plus chaque année à partir de 2009).

1968 : Mouvement populaire qui débouche sur **les accords de Grenelle et de nombreuses conventions collectives** .

1936 : Mise en place des **congés payés** sous un **gouvernement de gauche**.

1946 : **création de la sécurité sociale** dans le gouvernement provisoire (**avec les communistes ! !**) **droit au travail inscrit dans la constitution**.

1981 : Création de la **5ème semaine congés payés et de la durée hebdomadaire à 39 heures !** (**gouvernement de gauche**)

2000 : Création des **35 heures** décriées, même parfois par les bénéficiaires ! !!(**gouvernement de gauche**).

Tous les "acquis sociaux ont été faits sous la gauche ! "Toutes les régressions sociales sous la droite avec en plus d'énormes cadeaux fiscaux et autres dégrèvements accordés aux entreprises qui font maintenant d'odieux chantages aux délocalisations, aux licenciements... C'est la réalité.

C'est bien à une politique de droite que nous avons à faire !

Peut être est-il temps que le « peuple » se réveille, comme les sans papiers l'ont fait ! Il est temps de dire "non" **collectivement** aux "réformes" qui ne sont en vérité que des sacrifices pour les plus modestes et les classes moyennes. **Il est temps de s'unir** : ouvriers, employés, cadres du privé, fonctionnaires, sans papier, chômeurs, artistes pour **faire vivre notre idée de la solidarité**.

Il est temps de considérer, que la vie est trop courte pour demeurer dans cet état de soumission à cette idéologie libérale, que chacun d'entre nous a droit aussi au bonheur, à la santé, à la sécurité de l'emploi, sociale et civile...

Egité, Egalité, Fraternité

Les mesures les plus attendues par les gros actionnaires sont souvent prises sans que « l'opinion » s'y intéresse vraiment. Avec la **réforme de la fiscalité des dividendes** (principalement les revenus versés par les entreprises à leurs actionnaires) qui vient d'être votée par le Parlement, il sera possible **à compter de 2008** de soumettre les sommes perçues au prélèvement libératoire quelle que soit la nature des sommes touchées. Et pour faire bonne figure, il a été décidé de porter le taux du prélèvement de 16 % à 18 %. Mais cette mesure vise en fait à **satisfaire nos gros porteurs** (qui a dit Arnaud Lagardère ?) car avant la réforme les dividendes perçus au titre des actions détenues dans une entreprise étaient mentionnés sur la déclaration de revenus et imposés à un taux réel de 24 % pour les hauts revenus.

Dans le même temps, on augmente le taux annoncé d'imposition (de 16 à 18%), **mais on baisse le taux réel pour les hauts revenus (de 24 à 18 %)**, vous avez dit gagnant/gagnant. Le tour est joué ! Cette réforme, passée comme une lettre à la poste, se traduit en fait pour nos amis les plus riches (leur salaire n'est souvent que de l'argent de poche, comparé aux montants perçus lors des distributions) par une baisse de 25 % de la somme versé au Fisc. Et qu'apprend-on ? Que ce très très cher Bernard Arnault a touché la coquette somme de 327 millions d'euros de dividendes en 2007 (oui vous avez bien lu 327 millions, ce n'est pas une erreur) et qu'il n'y a pas de raisons de croire qu'il touchera moins en 2008, en 2009 et en... etc, etc. Et pour une seule année, une économie potentielle d'impôt par M. Arnault de 19 560 000 euros **soit 1000 ans de salaire annuel d'un Français !** Et on nous parle de réduire les déficits ! Merci qui ? Merci Bercy répondirent les Echos.

Alors, ceinture !

Créée en 1921, la **carte famille nombreuse** a failli être remise en question. Le gouvernement voulait économiser 70 M€/an qu'il donnait chaque année aux Chemins de fer pour que des familles puissent voyager à tarif réduit. Comme l'a expliqué celle qui a une bien curieuse conception de la politique familiale **quand elle se promène dans le 20e arrondissement** et qui, dans le nouveau gouvernement, est Secrétaire d'Etat à la Famille, **« il faut gérer correctement l'argent des Français » ! ! !**



A côté de ça, **15 milliards de paquet fiscal par an, trois milliards perdus en bourse en trois mois (FRR), le triplement du salaire** du président de la République, augmentation du prix du gaz de 5,5 %, qui fait grimper l'action Suez (*Plus de 10% depuis janvier 2008*), le « *gouvernement resserré* » de 15 ministres (*qui contient... 38 membres !!!*) et paritaire (*à savoir 13 femmes pour 25 hommes, selon le calcul certifié Darcos*), ou les heures supplémentaires défiscalisées qui coûtent plus cher que ce qu'elles ne rapportent (*le fameux « travailler plus pour gagner plus » qui fit le succès populaire de la campagne sarkozyste, vous suivez ?*). Il ne manque plus que les prévisions de croissance de 2 % pour 2009 de Mme Lagarde s'avèrent fausses (la dame au petit vélo), alors que les prévisions du FMI vont dans le sens baissier, pour que beaucoup pensent enfin que Nicolas Sarkozy a la CARRURE d'un président de la République ne tenant pas ses promesses.....



Tribunaux

Dans la continuité de sa logique de productivité et de rendement le gouvernement a décidé de supprimer 63 conseils de prud'hommes sur 271. Encore un signe fort du gouvernement en direction d'un service public de proximité et de qualité....

Des nouvelles de André Santini, secrétaire d'Etat chargé de la Fonction publique

Il a répondu à des questions concernant le Livre blanc sur l'avenir de la fonction publique qui prône l'évaluation des fonctionnaires et leur rémunération au mérite (extraits).

-Vous êtes à la fois secrétaire d'état, maire d'Issy-les-moulineaux, député dans la 10^{ème} circonscription des hauts de seine, président de la communauté agglomération arce de seine, président du comité de bassin seine normandie... Ne trouvez-vous pas choquant que le cumul de toutes ces fonctions (et de tous les avantages relatifs) soient possibles?

Pour vous rassurer, je ne suis plus député et les autres fonctions que vous avez signalées sont obtenues par élection. Vous pouvez donc y avoir accès. **Un peu de courage.** En outre, l'écrêtement est pratiqué: nous ne cumulons donc pas les avantages.

-Vous paraît-il normal que le gouvernement et notre président dilapident l'argent en frais de représentation, en billets d'avion, pour l'apéro avec petits-fours, en s'augmentant grassement tout en demandant aux Français de se restreindre? Vous n'avez pas honte de fustiger les fonctionnaires alors que les élus sont rarement à l'assemblée car plus souvent à la buvette? Ne soyez pas caricatural. Pour la première fois, l'Elysée fait la transparence totale sur ses dépenses de fonctionnement. Par ailleurs, je n'ai jamais fustigé les fonctionnaires.

-Une seule question, ça fait quoi d'être dans un gouvernement qui s'est fait élire sur un programme en grande partie emprunté au Front National? Et en conséquence ne craignez-vous pas, considérant l'affligeant bilan au bout d'un an de pouvoir, vous ouvriez une voie royale à Marine Le Pen en 2012?

Le programme que nous appliquons n'est en rien emprunté au Front national. Les mesures nécessaires que nous prenons pour la France sont pragmatiques et non idéologiques. Mais Nicolas Sarkozy a voulu respecter les électeurs du Front national, qui exprimaient un mécontentement avant tout.

... ET NOTRE POULAIN LOCAL, LAURENT WAUQUIEZ, SECRÉTAIRE D'ETAT CHARGÉ DE L'EMPLOI

A l'automne, le chef de l'Etat s'efforçait déjà de donner de la lisibilité à son action et de redonner espoir aux Français.

Le Président de la République a été élu à un moment où les réformes ont été trop longtemps repoussées : équité des régimes de retraite, réformes de l'université, valorisation du travail, etc. En moins d'un an beaucoup de choses ont été faites. Il faut sans doute revenir à 1981 pour avoir un train de réformes aussi important. Mais souvent, parfois même par la faute des membres du gouvernement, ce travail de fond est éclipsé par des bombinettes médiatiques qui montent en pression.

Que pensez-vous des quotas de seniors dans les entreprises? Quoi pour encourager l'embauche des seniors? L'hypothèse a été étudiée mais elle pose de vrais problèmes d'efficacité. Je suis convaincu qu'il faut que l'on sorte des bonnes intentions en la matière. Je me donne deux ans pour passer des partenariats branches par branches afin d'améliorer la situation des seniors et mettre en place notamment des plans de formation efficace.

Petit dicton : **de deux choses l'une: soit le mois de mai sera chaud, soit les salariés seront cuits. C'est à vous de voir... Les 15 et 22 Mai inscrivez vous dans l'action par la grève et les manifestations. Votre investissement sera notre force.**

Syndiquez vous, c'est le seul moyen de défendre collectivement vos intérêts... personnels !!

